

L'EGALITE

Revue Politique et Litteraire

*Placer au-dessus de toute preoccupation personnelle
le souci de la sincerite et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

AVIS PERMANENT

A l'avenir, l'abonnement à l'«EGALITÉ» sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime. Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

Agent d'Assurances


Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.

PRES DU MARCHÉ.... ST-JEROME

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec le plus grand soin toutes sortes de travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉRÔME

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

Le cabinet de l'instituteur

A la recherche de la vérité

Sous ce double titre *l'Enseignement primaire*, de Québec, commence la publication d'une petite étude de la religion selon la théologie de saint Thomas par un prêtre, l'abbé D.-M.-A. Magnan.

Nous applaudissons volontiers aux efforts que fait M. le professeur C.-J. Magnan, le directeur de *l'Enseignement primaire*, pour rendre sa revue aussi intéressante qu'instructive. Nous lui dirons même qu'il y a réussi déjà dans une large mesure, au point de vue pédagogique. Cependant, quant à ses principes philosophiques et sociaux, nous avons le regret de dire que *l'Enseignement primaire* est une publication essentiellement cléricale et réactionnaire.

C'est peut-être là son seul défaut. Une revue spéciale comme celle que dirige M. Magnan devrait se borner à la partie pédagogique, et s'abstenir complètement d'entrer sur le ter-

rain des discussions étrangères au but particulier qu'elle poursuit. Dans tous les cas, elle ne devrait point se départir d'une certaine largeur de vue et de l'esprit de tolérance qui conviennent absolument à une publication destinée à des hommes de toutes opinions ; car, que M. Magnan en soit édié ou non, il n'y a pas que des ultramontains de l'espèce la plus irréductible dans le corps enseignant du Canada français. Et certains qui sont encore très éloignés d'avoir toutes les idées philosophiques ou religieuses d'un Voltaire et d'un Renan ne sauraient cependant approuver ce que veut bien en dire l'abbé D.-M.-A. Magnan dans son préambule, et cela, au nom de la vérité.

"On s'accorde à dire généralement qu'une chose est vraie, écrit M. l'abbé, *quand notre esprit la connaît absolument comme elle est*. Ainsi, j'affirme que Voltaire fut un misérable imposteur, Renan un faussaire des Livres Saints, et si j'en crois les critiques de ces deux écrivains, il se trouve que *mon double jugement est en parfaite conformité avec l'état moral ou plutôt immoral de ces deux hommes*. Je suis donc vrai dans mes affirmations."

En ce qui concerne Renan il est souverainement injuste de l'appeler faussaire des Livres Saints, et tout-à-fait vilain de dire qu'il était un homme immoral.

Ernest Renan a été du contraire un homme de bonne foi et de bonne volonté. Léon XIII lui-même lui a rendu ce témoignage quand, à la mort de l'infatigable chercheur, il a dit : "Renan n'a pas voulu d'un prêtre, à son chevet : cela vaut mieux peut-être pour lui, car il a aussi prouvé sa sincérité et sa bonne foi." C'est à partir de ce moment, dit-on, que certaines gens ont commencé à prier pour la conversion du pape !

Le premier acte de franchise à l'honneur de Renan ça été celui de sortir loyalement de l'état ecclésiastique dans lequel il ne pouvait plus demeurer sans hypocrisie. L'ancien séminariste a donné ensuite l'exemple d'une vie de travail exempte de scandales et de faiblesses, couronnée de grands succès. Renan n'a pas été seulement un époux dévoué, un bon père, il fut aussi

un grand esprit, un patriote, et le gouvernement français, qui lui accorda l'honneur des funérailles officielles voulut encore que ses restes reposassent au Panthéon, à côté de ceux des grands hommes dont s'honore la belle patrie française.

C'est cet homme qu'un prêtre du Canada vient de salir des épithètes de faussaire et d'immoral, dans une revue pédagogique canadienne française !

Renan a fouillé dans le passé. Ses recherches historiques ont été audacieuses ; il a pu se tromper, peut-être... il s'est sans doute trompé quelquefois, mais c'est une indignité que de l'appeler un faussaire et une horreur de dire qu'il a mené une vie immorale. M. l'abbé Magnan est peut-être dans le cas de plusieurs qui maudissent un auteur sans l'avoir lu.

Des exagérations de cette sorte n'ont jamais servi une cause ; et elles ont, moins que tout autre, leur place dans une revue pédagogique comme *l'Enseignement primaire*.

AUTRE EXEMPLE D'AMÉRICANISME

Qu'en pensera la "Verite" ?

Mgr John J. Kain, archevêque de Saint-Louis, a signifié son intention d'accepter la vice-présidence du comité de réception qui va fêter la visite du général Booth dans cette ville le 18 du courant. Le prélat a envoyé à cet effet la lettre suivante à madame Miles, femme du major Miles, de l'Armée du Salut :

"My dear Friends, — I cheerfully authorize you to place my name among the vice-presidents of the public reception to be tendered General William Booth on his arrival in our city and I take this occasion to wish a Godspeed to the efforts of your army in relieving and uplifting the fallen and distressed of our common humanity.

(TRADUCTION)

"Mes chers amis, — Je vous autorise avec plaisir à inscrire mon nom avec ceux des vice-

présidents de la réception qui sera offerte au général Booth à son arrivée dans notre ville, et je profite de la circonstance pour vous exprimer les vœux que je forme pour le succès de votre armée dans les efforts qu'elle fait pour relever et consoler les malheureux et les misérables de notre commune humanité."

Ces paroles-là et la démarche de l'archevêque américain sont trop chrétiennement belles pour plaire à un Tardivel, et Mgr Kain ne sait pas ce qui l'attend.

Si, cependant, M. Tardivel s'abstenait, c'est qu'il craindrait de faire rire trop de monde à la fois !

Douces reminiscences

Le 30 janvier 1897, la *Verite*, l'organe choyé du clergé de la province de Québec, disait :

"Notre épiscopat étant maintenant parfaitement uni, nous ne voyons guère la nécessité d'un délégué apostolique au Canada. Que les catholiques restent unis à leurs évêques qui sont unis entre eux et au Saint-Siège, et tout ira bien.

"Toutefois, si le Pape jugeait à propos de nous envoyer un délégué, ce ne serait certes pour appuyer les "*doctrines et les procédés*" des libéraux, le *Soleil* peut en être convaincu."

Vous voyez, si Léon XIII avait voulu être du dire de M. Tardivel, il n'aurait pas, premièrement, envoyé de délégué en Canada ; deuxièmement, il s'en serait tenu à la *loi réparatrice acceptée par Nos Seigneurs les Evêques*, sur l'avis de la *Verite*.

Au contraire, le Saint Père a envoyé Mgr Merry del Val en Canada, et il a trouvé les *procédés* des libéraux si supérieurs à ceux de M. Tardivel et de ses amis, qu'il se plaît dans son encyclique à les recommander comme les meilleurs pour obtenir sûrement ce que les catholiques demandent.

Vive la conciliation !

DE CI DE LA

—Le sort des ouvrières anglaises est navrant vraiment.

A Paris, le gain d'une ouvrière en chambre est déjà terriblement mince ; mais, à Londres et dans les autres grandes cités industrielles du Royaume-Uni, cela descend à un niveau qu'on ne voudrait pas croire si les faits ne le prouvaient pas.

Écoutez ce qu'une enquête anglaise, Mlle Irwin, vient de révéler dans le dernier numéro de la "Westminster Gazette" :

Une chemisière, par exemple, est payée de 1 à 1,4 penny de l'heure !

Des culottières travaillent à raison d'un demi-penny la paire de pantalons ; chaque paire leur prend deux heures, et elles ont à acheter leur fil. Celles qui repassent les culottes pour enfants et y cousent les boutons sont payées à raison de 7 pence par douzaine, et il leur faut douze heures pour arriver à deux douzaines. Ensuite, elles ont à acheter des aiguilles et du charbon à chauffer leurs fers. Dans ces conditions, leur journée de douze heures revient à 10 pence.

Et le comble, c'est que ces prix désespérants baissent encore par suite de la surproduction, qui force le vendeur à descendre de plus en plus l'échelle du bon marché.

Mlle Irwin, qui a vu, de ses yeux vu, dit que ces malheureuses, en général, travaillent dans des conditions d'hygiène révoltantes, claquemurées qu'elles sont dans des mansardes infectes, en compagnie de rats, de souris, de toute sorte de vermine, dans une atmosphère de misère impossible à décrire.

— Voulez-vous vous amuser un tantinet ? Eh bien, priez donc trois jeunes Américaines de vous prononcer, à la française, le mot turlututu.

L'une vous dira : Tourloutoutou !

L'autre : Teurleuteuteu !

Et la troisième : Tiourlioutioutiou !

Enfin, tout... excepté turlututu.

Il arrive aux députés français d'échanger des propos plus que vifs. Mais tout de même à côté de la chambre autrichienne le palais Bourbon peut encore passer pour une école de beau langage.

Les héros d'Homère eux-mêmes sont dépassés par les législateurs autrichiens. Jugez-en

plutôt par quelques-unes des interpellations que fréquemment ils s'adressent :

" A la niche ! A la porte, tas de gueux ! Tâche de fermer ta g... ! Jetez-le par la fenêtre ! Si tu ne te tais pas, je te gifle ! Tape dessus ! Je vais t'arracher les boyaux ! "

Quelques qualificatifs maintenant dont réciproquement se gratifient ces aimables représentants :

" Mendiant, gueux, va-nu-pieds, saltimbanque, paillasse, escroc, coupe-jarrets, agent payé, mouchard, vaurien ivre, éponge à eau-de-vie, sac à vin, cœur de veau, fils de pou, etc. "

Fils de pou est tout à fait délicieux. Les Français n'en sont pas encore là, et les plus audacieux, chez nous, se bornent, quand ils entendent un orateur un peu confus, à réclamer un peigne.

Un coup d'Etat en Abyssinie.

Les femmes abyssines sont dans la désolation. Un récent décret impérial leur enjoint, en effet, de ne plus se parer désormais de bijoux d'or.

C'est, paraît-il, à la requête de son épouse bien-aimée, l'impératrice Taïtu, que Ménélick a promulgué cet édit somptuaire. Toutefois—ce qui ne manque pas de piquant !—une réserve est faite à l'endroit de la souveraine qui, seule, pourra continuer à s'adornier de bijoux sertis en ce métal précieux.

Toujours le privilège !

Courtoisie allemande.

Une des plus grandes artistes lyriques de France—cherchez et vous trouverez—rentrait naguère d'Amérique à bord du navire allemand qui fait la traversée de New-York à Southampton.

Un soir, en jetant un coup d'œil sur le programme du concert qui devait égayer le dîner, elle vit figurer l'annonce d'une marche triomphale de la guerre de 1870.

— Je suis sûre, dit-elle à un de ses compatriotes assis auprès d'elle, que cette incorrection envers nous n'est point préméditée, mais ça m'est égal ! Je suis trop patriote pour ne pas, dès que va préluder ce triomphe symphonique, faire un éclat de ma façon. Vous allez voir ! . . .

Le commandant, ayant surpris le colloque et l'agitation de la grande artiste, jeta un coup d'œil sur le programme et, sans aucune affectation, donna à voix basse un ordre à son domestique.

Au moment où devait éclater l'hymne tudesque, la cantatrice française, qui contenait mal son exaltation, se prépare à quitter la table. Le premier accord éclate, l'artiste se lève... demeure pâle, émue, interdite, tandis que les officiers et les passagers, debout, lui sourient avec sympathie... La musique du bord jouait la "Marseillaise!"

On a annoncé que le Bœuf-Gras était aboli. Mais voici qu'un fantaisiste propose de faire promener à travers Paris une bande de Chameaux-Gras. Nous ne plaisantons pas; c'est très sérieux.

Attendez-vous donc à lire prochainement dans les faits divers :

"Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'on leur a ménagé, pour le carnaval, un divertissement aussi original qu'imprévu. L'antique promenade du Bœuf-Gras ressuscité l'année dernière sera remplacée, cette fois, par la promenade du Chameau-Gras.

"Six de ces animaux, dont l'obésité ne laisse rien à désirer, circuleront, escortés par des chars de triomphe, accompagnés par des musiques joyeuses.

"Après quoi, la population sera appelée à déguster ces spécimens et à voir si elle est définitivement d'avis que le chameau doit devenir comestible."

Ainsi comprise, l'expérience pourrait unir à l'agréable : "utile dulci." Et vous savez que, du temps des Romains, cette alliance était l'idéal.

Le pont d'Argenteuil est en train de devenir aussi populaire que le pont d'Avignon. Ce pont est soumis à un droit de péage, et les habitants ne veulent plus payer.

Il y a eu des trucs classiques, dans le temps, pour traverser à Paris les ponts sans bourse délier.

Vivier paria un jour qu'il ferait ainsi passer une cinquantaine de gens.

Au jour dit, les cinquante personnes défilèrent bras dessus bras dessous, pendant que Vivier, debout près du bureau du contrôleur, les comptait gravement : Une... deux... jusqu'à cinquante.

Lorsque la cinquantième fut passée, il donna... un sou pour lui.

Le contrôleur l'avait pris pour un cicerone trimbalant à prix fixe des Anglais dans Paris.

Les habitants d'Argenteuil, eux, se contentent de passer en masse en fonçant sur les con-

trôleurs. Ce sont des gens qui veulent bien traverser les ponts, mais qui ne coupent pas dedans.

On signale un cas assez bizarre : deux jumelles qui ne sont pas venues au monde la même année.

Inutile de chercher bien loin la solution.

Les deux jumelles sont nées à un quart d'heure de distance. Seulement, l'une a vu le jour—selon la formule consacrée—à 11 h. 55 du soir, le 31 décembre 1898.

La seconde est née à minuit 5 minutes, par conséquent le 1er janvier 1898.

Et pour un tas de formules administratives, cela fait entre elle une différence d'un an.

Nous reverrons probablement l'histoire en 1900, époque où l'une des jumelles, née dans les mêmes circonstances, aura facilement un siècle de plus que sa sœur.

Bézuchet est loin de croire à l'infaillibilité de la science médicale en matière de pronostics.

— Plusieurs médecins célèbres, dit-il, avaient prédit que mon beau-père serait emporté par une attaque d'apoplexie.

— Eh bien ?

— Eh bien, il est mort dans un accident de chemin de fer !

On sait que les médecins excellent dans l'art d'écrire illisiblement. Il en est de même, paraît-il, chez les Anglais, puisque M. Labouchère, le célèbre député-journaliste, vient d'adresser au parlement anglais une pétition demandant que la loi oblige les médecins à typographier leurs ordonnances pour en faciliter et en assurer l'exécution.

Avant d'adresser cette pétition, M. Labouchère a interviewé nombre de pharmaciens qui lui, souvent, en présence d'une ordonnance illisible, ils donnaient le médicament, à vue de nez.

Comme c'est rassurant, n'est-ce pas ?

Dernièrement, au tribunal, un avocat citait comme une autorité, en matière de jurisprudence, un des maîtres du barreau.

— M. A... lui dit le président en l'interrompant, il ne faut jamais s'appuyer que sur des auteurs morts, les autres peuvent changer d'avis.

CALINOTADES

Dans notre avant-dernier numéro nous avons reproduit quelques-unes des horreurs qu'a publiées le *Jean-Baptiste*, de Pawtucket, R. I., sur le mariage des protestants. Il y était dit que "le mariage protestant n'offre aucune garantie réelle aux parties contractantes; que c'est un mariage dérisoire qui peut être dissout pour le moindre prétexte; que, d'ailleurs, le protestant se moque impudemment des promesses de mariage comme de la fille assez naïve pour y croire; et qu'enfin les protestants, changeant de femmes aussi souvent que de chemises, ils ne conviennent pas à une canadienne catholique."

Indigné de voir l'un des nôtres s'avilir au point de jeter l'insulte à la face du peuple américain qui donne à nos compatriotes sur le sol de la république une hospitalité si large, nous protestons par un seul mot glacial :

La population protestante du Rhode-Island *repond* à ces insultes en élisant au poste de lieutenant-gouverneur de l'état un canadien catholique, l'honorable M. Pothier.

Or, suivant les cafards du *Jean-Baptiste*, "ce *repond* est un mensonge de forte taille." M. Aram J. Pothier ayant été élu gouverneur par le peuple du Rhode-Island neuf mois avant la publication des injures du journal franco-américain, nous aurions dû dire :

Le *Jean-Baptiste* a répondu à cet acte de haute générosité de la population protestante du Rhode-Island en insultant basement cette même population dans ce qu'elle a de plus respectable et de plus sacré : le mariage.

Or, nous le demandons au sieur Dupuis : lequel est le plus grand : de la loyauté des protestants du Rhode-Island qui placent à leur tête un canadien catholique à cause de ses mérites et de ses talents, sans se préoccuper de ce que pourrait dire plus tard d'eux un des organes franco-canadiens de l'état, ou de la vilénie de l'un de ces organes qui reconnaît, neuf mois après, cette belle action par des outrages ?

En attendant la réponse du *Jean-Baptiste*, admirons cette calinotade digne de passer à la postérité :

Quant aux insultes que M. Gascon croit trouver dans les dits paragraphes, nous lui prouverons en quelques mots qu'elles n'existent pas. On peut définir l'insulte comme il suit : Outrage, agression en actes ou en paroles avec dessein prémédité d'offenser (dictionnaire Dupuis !) Or, nous n'avons point écrit ces paragraphes avec dessein prémédité d'offenser les protestants.

Pas plus difficile que cela. Il suffira de répondre à quelqu'un qui se fâche parce qu'on l'a appelé coquin, bâtard, concubine : Mais je n'ai pas dit ça pour vous offenser ! — C'est la doctrine de saint Escobar .

Nous conseillons à l'enfant de chœur du *Jean-Baptiste* de soumettre son cas aux tribunaux. Ils lui diront en blanc et en noir s'il est permis d'appeler dérisoire le mariage protestant reconnu légitime par les lois américaines.

Le "*Jean-Baptiste*" croit que nous sommes protestant parce que nous lui avons tiré les vieilles à ce propos. Non, cher saint homme ; mais c'est justement parce que nous sommes catholique que nous avons protesté, ou nom de tous les catholiques intelligents, contre vos frasques de théologie à rebours. Et c'est aux catholiques de votre espèce que le cardinal Newman écrivait autrefois :

" Il y a, il faut le reconnaître, parmi nous des gens qui, dans ces années dernières, se sont conduits comme si aucune responsabilité ne s'attachait aux paroles extravagantes et aux actes arrogants ; qui ont exposé des vérités de la manière la plus paradoxale, et qui ont exagéré les principes j'usqu'au point de les rompre, et qui, enfin, ayant fait de leur mieux pour mettre le feu à la maison, laissent à d'autres le soin de l'éteindre."

La-dessus nous laissons le *Jean-Baptiste* à ses réflexions.

PANORAMA-SALON

No. 6. TABLEAUX MILITAIRES

1. Marceau blessé à mort. 2. Les derniers moments du maréchal Duroc. 3. "La Coda." 4. Bataille du Mans. 5. Les premières armes de Marbot. 6. Après la manœuvre. 7. A bord de l'"Hérault". 8. Wagram (1809). 9. Le matin de la revue. 10. Napoléon sur le "Bellerophon". 11. Le turco Ben-Kaddour. 12. Une bonne capture. 13. Mars-la-Tour (1870). 14. Défense de Pantin ; 1874. 15. Une batterie en marche.

ZOLA-DREYFUS

La lettre du romancier

(Suite)

“ Est-ce donc vrai, les choses indicibles, les choses dangeuses, capables de mettre l'Europe en flammes, qu'on a dû enterrer soigneusement derrière ce huis clos ? Non ! il n'y a eu, derrière, que les imaginations romanesques et démentes du commandant du Paty de Clam. Tout cela n'a été fait que pour cacher le plus saugrenu des romans feuilletons. Et il suffit, pour s'en assurer, d'étudier attentivement l'acte d'accusation lu devant le conseil de guerre.

“ Ah ! le néant de cet acte d'accusation ! Qu'un homme ait pu être condamné sur cet acte, c'est un prodige d'iniquité. Je défie les honnêtes gens de le lire sans que leur cœur bondisse d'indignation et crie leur révolte, en pensant à l'expiation démesurée, là-bas, à l'île du Diable. Dreyfus sait plusieurs langues, crime ; on n'a trouvé chez lui aucun papier compromettant, crime ; il va parfois dans son pays d'origine, crime ; il est laborieux, il a le souci de tout savoir, crime ; il ne se trouble pas, crime ; il se trouble, crime. Et les naïvetés de rédaction, les formelles assertions dans la vide ! On nous avait parlé de quatorze chefs d'accusation : nous n'en trouvons qu'un seul en fin de compte, celui du bordereau ; et nous apprenons même que les experts n'étaient pas d'accord, qu'un d'eux, M. Gobert, a été bousculé militairement, parce qu'il se permettait de ne pas conclure dans le sens désiré.

“ ... Donc, il ne restait que le bordereau, sur lequel les exports ne s'étaient pas entendus. On raconte que, dans la chambre du conseil, les juges allaient naturellement acquitter. Et, dès lors, comme l'on comprend l'obstination désespérée avec laquelle, pour justifier la condamnation, on affirme aujourd'hui l'existence d'une pièce secrète, accablante, la pièce qu'on ne peut montrer, qui légitime tout, devant laquelle nous devons nous incliner, le bon Dieu

invisible et inconnaissable. Je la nie, cette pièce, je la nie de toute ma puissance ! Une pièce ridicule, oui, peut-être la pièce où il est question de petites femmes, et où il est parlé d'un certain D... qui devient trop exigeant, quelque mari sans doute trouvant qu'on ne lui payait pas sa femme assez cher. Mais une pièce intéressante la défense nationale, qu'on ne saurait produire sans que la guerre fût déclarée demain, non ! non ! non ! C'est un mensonge ; et cela est d'autant plus odieux et cynique qu'ils mentent impunément sans qu'on puisse les en convaincre. Ils ameutent la France, ils se cachent derrière sa légitime émotion, ils ferment les bouches en troublant les cœurs, en pervertissant les esprits. Je ne connais pas de plus grand crime civique.”

Emile Zola parle ensuite des doutes, puis de la conviction de M. Scheurer-Kestner, et il en vient à l'intervention du colonel Picquart, successeur du colonel Sandherr comme chef du bureau des renseignements :

“ C'est à ce titre, dans l'exercice de ses fonctions, que le colonel Picquart eut un jour entre les mains une lettre-télégramme adressée au commandant Esterhazy par un agent d'une puissance étrangère. Son devoir strict était d'ouvrir une enquête. La certitude est qu'il n'a jamais agi en dehors de la volonté de ses supérieurs. Il soumit donc ses soupçons à ses supérieurs hiérarchiques, le Général Gonse, puis le général de Boisdeffre, puis le général Billot, qui avait succédé au général Mercier comme ministre de la guerre. Le fameux dossier Picquart, dont il a été tant parlé, n'a jamais été que le dossier Billot, j'entends le dossier fait par un subordonné pour son ministre, le dossier qui doit exister encore au ministère de la guerre. Les recherches durèrent de mai à septembre 1896, et ce qu'il faut affirmer bien haut, c'est que le général Gonse était convaincu de la culpabilité d'Esterhazy. L'enquête du lieutenant-colonel Picquart avait abouti à cette constatation certaine.

“ ... Il dut y avoir là une minute psychologique pleine d'angoisse. Remarquez que le gé-

Les tribulations

D'UN

Pêcheur à la ligne

6 PAR

A. BROWN

III

Julien avait alors de quatorze à quinze ans. Depuis, qu'était il devenu ? La fortune fort modeste du docteur se composait de 1,800 francs de rente et d'un petit "bien" avec maison rustique dont les revenus étaient fort réduits. Présentement, bien et maison, situés aussi sur le bord de la rivière, étaient loués au "fermier" de la pêche, un ancien marin connu sous le nom du père Benamer. On savait que Julien Tafforel avait été recueilli par une sœur de son père habitant Paris, et puis, personne ne s'était occupé de lui. Moi-même, me doutais-je qu'il habitait encore cette vallée de larmes et de misère ?

Côte à côte, le jeune homme et moi, nous cheminâmes sur la rive, et quelques instants de conversation confirmèrent mes premières impressions. Sans qu'il fût nécessaire de solliciter ses "confidences", nous nous comprimes bien vite et nous causâmes avec un franc abandon.

—Voyons, demandai-je, comment "cela" est-il arrivé ?

—C'est une entorse qui est la cause de "cela", me répondit sur le même ton Julien Tafforel.—Il y a deux mois environ, je me souvins que j'étais propriétaire, et je décidai de mettre à profit le printemps pour visiter mon domaine, sachant qu'il était entouré de jolis paysages et que je n'y perdrais pas mon temps, car je suis peintre... J'avais omis de vous apprendre que je suis peintre.

—Je le sais... continuez...

—Le pays me plut... Il y avait de vrais

trésors à glaner. Cette nature du Midi est si belle, si riche, si variée de tons !... Le père Benamer me céda deux chambres meublées à la diable, mais parfaitement éclairées. Je n'en demandais pas davantage. Aussitôt, je me mis à la besogne, allant de çà et de là, m'absentant pendant des journées entières, menant enfin cette vie nomade et remplie d'imprévu qui a tant de charmes pour l'artiste... Vous verrez, monsieur, que j'ai bien employé mes vacances et que je suis digne d'une deuxième médaille que mes œuvres m'ont valu au Salon de cette année.

—Ah ! vous avez une deuxième médaille... très bien, et surtout tant mieux !

Je me frottai joyeusement les mains, car, d'après moi, la médaille enfonçait le "rapin" à 500 pieds sous terre. C'était un puissant argument pour combattre victorieusement les préventions de Champignol.

—Un soir, continua Julien Tafforel, je revenais au logis, chargé de tous les impedimenta que j'emportais dans mes tournées. J'étais assez mal accoutré et je devais avoir la mine d'un mauvais drôle égaré. Au détour d'un petit chemin conduisant chez moi, j'aperçus deux femmes. L'une la plus jeune, était assise sur un tas de pierrailles et geignait douloureusement. Je m'approchai et offris mes services. C'était une de ces mille misères, un de ces petits accidents qui arrivent toujours à l'improviste. Tout en se promenant, et à la suite d'un faux pas, une entorse était survenue, et la jeune fille paraissait éprouver de vives souffrances. Ma foi ! à la guerre comme à la guerre ! J'étais seul. En dehors de moi, pas de secours possible. Mme Champignol et votre serviteur soulevèrent Mlle Laure et, clopin-clopat, nous parvinmes à mon domicile. Je ne suis pas fils de médecin pour rien, et puis les artistes connaissent un tas de remèdes qui opèrent merveilleusement. Mme Champignol déchaussa sa fille et je vis le pied le plus mignon, le plus rosé... Tenez, Cendrillon n'avait pas un pied pareil...

—Oh ! oh ! fis-je, quel enthousiasme !

—Je vous conte mes impressions d'artiste... J'apportai immédiatement un grand plat rem-

pli d'eau fraîche et préparai une compresse résolutive avec une eau-de-vie camphrée qui embaumait mon appartement. . . Et moi-même je la plaçai avec une dextérité qui eût fait honneur à un carabin expérimenté. Pendant cinq minutes au moins, je tins ce pied dans mes mains, le frottant doucement, l'effleurant à peine de mes doigts, tant je craignais de raviver les douleurs occasionnées par la foulure.

Quand la souffrance se fut amoindrie, les deux femmes jetèrent un regard investigateur autour d'elles et l'arrêtèrent sur quelques tableaux pendus à la murailles. . .

—C'est vous, monsieur, qui faites toutes ces jolies peintures ? me demanda-t-elle. J'inclinai la tête. Oh ! je ne m'y trompais point. . . Devant ces toiles où j'avais mis toute mon inspiration, où j'avais reproduit fidèlement la nature en essayant d'en surprendre les côtés les plus poétiques, elle éprouvait ces sentiments élevés qui enlèvent toute banalité à l'admiration et révèlent les âmes nobles. Qu'ajouterai-je ? Elles partirent. . . Puis, elles sont revenues pour me remercier. . . J'ai cherché à la revoir. . . Et quand je l'apercevais, il me semblait que la vie passait dans mes pinceaux et que mes couleurs s'harmonisaient, s'identifiaient avec je ne sais quoi d'inconnu qui me plongeait dans une extase dont je n'aurais jamais voulu sortir. . . Et petit à petit mon cœur s'en est allé vers elle. . . Mais je deviens sentimental comme une romance, et je dois bien vous amuser.

Non, non, répondis-je en pressant la main du brave garçon, on ne rit point de l'alouette ni du rossignol lorsqu'ils disent leur chanson d'amour ; on les écoute, au contraire, avec un religieux silence.

—J'ai appris que M. Champignol me repoussait, et je suis venu vers vous. . .

—J'ai vu M. Champignol ce matin même et l'ai catéchisé de mon mieux, mais je me suis heurté à une résistance, à un entêtement auxquels je ne m'attendais guère.

—D'où provient l'aversion qu'il me témoigne ?

—Oh ! grand naïf. . . Vous n'avez pas de grosses rentes et vous êtes peintre.

—Mais ma peinture est appréciée et je commence à gagner de l'argent. . . Je parie que M. Champignol s'imagine que je recherche une dot. . . Qu'il la garde, sa dot. . . L'avenir est aux vaillants. . . Sans forfanterie, j'affirme que j'appartiens à ceux-ci. . .

—M. Champignol vous connaît-il ?

—Il ne m'a jamais vu.

—Parfait. . . Etes-vous décidé à tout tenter pour mériter Mlle Laure ?

—Oui.

—Vous savez que M. Champignol est un fervent pêcheur à la ligne.

— On me l'a appris.

—Eh bien, il faut se servir de sa passion, ou mieux, de son *dada* pour le conquérir et le mettre dans vos intérêts.

—Je ne comprends pas.

—Écoutez une petite histoire très véridique et tâchez d'en tirer profit.

—Je suis tout oreilles.

—M. de Salvandry, ministre de Louis-Philippe, était un pêcheur à la ligne déterminé. Il connaissait les meilleurs *endroits*, et quand ses fonctions lui laissaient quelques loisirs, il se livrait avec ardeur à son plaisir favori. Les chroniqueurs de l'époque prétendent qu'il était plus fier de la capture d'une bonne friture que de ses succès aux Chambres. Est-il plus difficile d'attraper les poissons que les hommes ? Qui sait ? . . . Un solliciteur souvent éconduit *studia* son ministre et le surveilla attentivement. Il se convainquit que M. de Salvandy affectionnait une place, la *bonne place*. . . Presque tous les pêcheurs à la ligne sont superstitieux. . . et tous les matins, dès que l'aurore aux doigts de rose entr'ouvrit les portes de l'Orient, il en prit possession. Le premier jour, dépit du ministre ; le second jour, dépit encore plus violent de l'Excellence ; le troisième jour. . . Un rire éclatant et sonore interrompit mes paroles.

—Je la connais, votre histoire, s'écria gaiement Julien Tafforel ; pour se débarrasser de l'importun, ou plutôt d'un concurrent redoutable, M. de Salvandy lui donna un emploi bien rétribué. . . et éloigné.

(A suivre)

néral Billot n'était compromis dans rien. Il arrivait tout frais, il pouvait faire la vérité. Il n'osa pas... Quand cette minute fut passée, il était déjà trop tard.

“Le colonel Picquart avait rempli son devoir d'honnête homme. Il insistait auprès de ses supérieurs, au nom de la justice. Il les suppliait même, il leur disait combien leurs délais étaient inpolitiques devant le terrible orage qui s'amoncelait, qui devait éclater, lorsque la vérité serait connue. Ce fut, plus tard, le langage que M. Scheurer-Kestner tint également au général Billot, l'adjurant par patriotisme de prendre en main l'affaire, de ne pas la laisser s'aggraver au point de devenir un désastre public. Non ! le crime était commis, l'état-major ne pouvait plus avouer son crime. Et le lieutenant-colonel Picquart fut envoyé en mission, on l'éloigna de plus en plus loin, jusqu'en Tunisie, où l'on voulut même un jour honorer sa bravoure en le chargeant d'une mission qui l'aurait fait sûrement massacrer dans les parages où le marquis de Morès a trouvé la mort. Il n'était pas en disgrâce, le général Gonse entretenait avec lui une correspondance amicale. Seulement, il est des secrets qu'il ne fait pas bon d'avoir surpris.

“A Paris, la vérité marchait, irrésistible, et l'on sait de quelle façon l'orage attendu éclata.”

A ce moment, M. Mathieu Dreyfus dénonça le commandant Esterhazy comme le véritable auteur du bordereau.

Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

Le Samedi, 5 février 1898 Frontispice : Sa mère est morte.—Emaux et Camées, Aux petits enfants, par Alphonse Daudet.—Instantanés, Le marché de Misserghin, par Sylvio.—Rêve de bonheur (poésie) par Rosemonde Gérard.—Le duel de Mathurin Gonce, par Maxime Audoin.—Chronique universelle illustrée par

Louis Perron ; illustrations : Mme Marguerite Durand, directrice de “La Fronde” ; Mme Séverine, rédactrice politique ; Mme Mendes, rédactrice du courrier théâtral ; la salle de rédaction.—Allô !... allo !... Saïgon !... par Tristan Bernard.—La petite marquise, par Geo. de Grehan.—Sonnez au Marché ! par Omer Avenièrès.—Celle qui reste, par Jean Lorrain. Modes parisiennes, (deux gravures). *Supplément*. Tante Gertrude nouvelle illustrée, par Mme J. Colomb.—Feuilleton : Le supplice d'une femme, suite, Musique, Dans Sévillane pour piano.—Farces, poésies, bon mots, devinettes, casse-tête, 31 gravures.

Un an \$2.50 ; le No. 5 cts, 516 rue Craig, Montréal.

Le Jardin littéraire illustré, publication bimensuelle, 17, rue Saint-Jacques, Montréal.

Sommaire : P. Rouget, la fin d'un ange ; H. Malot, une peur ; O. Pradels, la mort du moineau ; P. Féval, le bossu ; A. Theuriet, le voyage du petit Gab ; C. Hébrard La jeune fille ; J. Drault, les aventures de Bécasseau ; J. Rameau, Yan ; A. Allais, la vie drôle.

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison de février :—Sainte-Geneviève de Batiscan, E. Z. Massicotte ; Frontenac parrain, N.-E. Dionne ; La conspiration de 1806, Benjamin Sulte ; Un Campbell indien, Ernest Gagnon ; Le premier baron de Longueuil, R. ; Tartufe à Québec, l'abbé Auguste Gosselin ; Les marais de la Suète, P. G. R. ; La guérison du scorbut, P. G. R. ; La messe du revenant, l'abbé B. A. ; Le gobelet d'argent du père Ambroise, J.-C. Taché ; Le premier pont sur la rivière Saint Charles, Philias Gagnon ; Le fils de Sir Edmund-Walker Head, P. G. R. ; Un chemin de fer sur la glace, J. L. Vincent ; Le Congrès de la Baie Saint-Paul, l'abbé Chs.-Jos. Roy ; Questions ; Publications du mois ; Bibliothèque Canadienne, etc., etc.

On peut se procurer une livraison spécimen des *Recherches historiques*, en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, 9, rue Wolfe, Lévis.

SOINS AUX MALADES

CHAPITRE III

LE BAIN

A moins d'un ordre contraire du médecin, un malade doit avoir un bain tous les jours, c'est le sûr moyen de tenir ouvertes les pores de la peau et de laisser dégager une quantité considérable d'humeurs qui ne peuvent rester dans le corps sans faire dommage. On peut donner aisément et rapidement un bain d'éponge sans imposer trop de fatigue au malade. Avant de commencer, mettez près du lit tous les objets nécessaires : deux draps de lit, deux serviettes, un bassin d'eau légèrement tiède, un peu d'eau chaude pour la réchauffer au besoin, un essuie-main pour laver et du savon. Servez-vous du savon *Palmo-Tar* ou *Palmo-Sulphur*, dans les maladies de la peau, et du savon, *Palmo-Carbolie* dans les maladies infectantes, telles que la fièvre scarlatine ou la rougeole. On peut avoir ces savons chez tous les pharmaciens. Pour changer les vêtements de nuit, il faut ventiler et chauffer ceux qui sont propres et les tenir prêts.

Pliez un des draps dans le sens de la longueur et enroulez-le par les bouts jusqu'à la moitié de sa largeur. Mettez le malade sur un bord du lit et bordez les couvertures de dessus autour de lui. Étendez le drap à l'endroit libre avec la partie enroulée du côté du malade. Pliez le bord libre sous le matelas.

TRESOR DE LA MENAGERE

POUDING A L'ELÉGANTE. — Coupez en tranches minces un pain blanc léger et disposez-les en forme de pouding en plaçant alternativement un rang de pain et un rang de marmelade d'orange ou autres confitures jusqu'à ce que le moule soit presque plein. Versez sur le tout une chopine de lait chaud dans lequel vous aurez préalablement bien battu quatre œufs. Couvrez le moule avec un linge et faites bouil-

lir pendant une heure et demie. Servez avec une sauce au vin.

GATEAU D'ÉPONGE. — Battez bien ensemble quatre œufs, deux tasses de sucre, deux tasses de farine avec deux cuillérées à thé débordantes de soda que vous y mêlez ; puis ajoutez un peu de citron et les deux tiers d'une tasse d'eau bouillante. Battez bien et faites cuire, et vous aurez un des meilleurs gâteaux qui se puissent manger.

ESSENCE DE LAVANDE. — Essence de lavande, trois onces et demi ; eau-de-vie rectifiée, deux pintes ; eau de rose, un demiard ; teinture d'orris, un demiard.

ENCRE BLEUE. — L'indigo soluble qui se trouve dans le commerce fait une bonne encre bleue si on le dissout légèrement dans un peu d'eau chaude ; elle ne corrode point les plumes et coule facilement.

LA BIBLIOTHEQUE CANADIENNE

Tel est le titre d'une revue-livre que notre excellent confrère, M. Pierre-Georges Roy, de Lévis, se propose de publier. Son but est de mettre à la portée de toutes les bourses les travaux littéraires, historiques, etc., de nos écrivains canadiens.

La "Bibliothèque Canadienne" paraît tous les mois. Chaque livraison forme un volume d'à peu près cent pages. L'abonnement à la "Bibliothèque Canadienne" n'est que de une piastre par année, plus douze centins pour frais de poste.

La première livraison que nous venons de recevoir, contient l'histoire du dernier Récollet canadien, le frère Louis, par M. l'abbé Charles Trudelle. Le prix en est de quinze centins. S'adresser à M. Pierre-Georges Roy, l'éditeur, à Lévis.

La lecture de cette intéressante brochure donnera une idée du mérite de l'œuvre entreprise. On ferait bien de s'en procurer un exemplaire.

ENTIERE SATISFACTION

Chicopee, Mass. 12 Juillet 1895.

Roy & Boire Drug Co.

Messieurs :—Nous certifions qu'on a vendu pendant la saison 1893-1894 une grosse et demie et pendant celle de 1894-1895 trois grosses de MENTHOL COUGH SYRUP. Il donne entière satisfaction et une vente en apporte plusieurs.

Dufault & Co.

On avait déjà bien joué avec "l'indemnité," mais on n'avait pas encore pensé à cette manière de s'en servir.

Un brave homme de Suisse, fermier d'un terrain de chasse, vient d'adresser à la confédération une demande en indemnité qui n'est pas dans une musette, comme dirait Lidoire à la Biscotte.

Cet excellent homme réclame une somme de 500 francs, sous prétexte que les marches guerrières jouées par les musiques des troupes, qui ont pris part aux dernières grandes manœuvres ont fait fuir le gibier qui se trouvait auparavant sur son terrain de chasse?

Rien de plus naturel à ce que les animaux, entendant de la musique, se donnent... de l'air!

"Rouge comme neige."

Un journal d'Italie raconte que dans le district d'Aoste, la température s'est beaucoup abaissée, et que sur les montagnes le froid doit être très intense, car on voit les chamois descendre à mi-hauteur.

De plus la neige est tombée pendant trente six heures consécutivement et les routes sont impraticables.

Or, on a observé un phénomène peu ordinaire sur la cime du Grand-Combla, montagne de 4,572 mètres qui se trouve du côté nord d'Aoste.

La neige, la jolie neige, ce type de l'idéale blancheur, se mit à tomber rouge pendant une journée, puis elle fut recouverte par de l'autre neige blanche.

Il paraît que ce phénomène de la coloration est dû à une quantité innombrable de champignons microscopiques.

Recettes et procédés

Les dix usages du soda

Les articles de ferblanterie deviennent brillants, si on les frotte avec un linge imbibé de soude (soda) ordinaire.

Une solution très chaude de soude qu'on applique avec une flanelle douce, fera disparaître les taches de peinture. Servez-vous de soude au lieu de savon pour nettoyer les vitres et les peintures.

Une forte solution de soude à l'eau tiède rend les vitres très brillantes; rincez avec de l'eau froide, et essuyez avec un linge en toile.

Les plafonds noircis par la fumée des lampes à pétrole, se nettoient très bien avec de l'eau de soude.

Pour bien nettoyer les peintures avant de les peindre de nouveau, lavez-les avec deux onces de soude dans une chopine d'eau chaude. Rincez avec de l'eau claire.

Un morceau de soude jeté dans le tuyau de renvoi, l'empêche de se boucher avec de la graisse. Une fois par semaine, jetez une solution de soude dans vos tuyaux.

Lavez vos marbres, les bains, etc., avec un torchon imbibé d'eau et de soude bouillants. Mettez beaucoup de soude dans votre eau.

Si vous voulez conserver des fleurs coupées pendant longtemps, jetez un peu de soude dans l'eau où vous les aurez mises.

Les couteaux d'acier dont on ne se sert pas souvent peuvent être protégés contre la rouille si on les a immergés dans une forte solution de soude—trois parties de soude et une d'eau.—Essuyez les bien; enveloppez-les dans une flanelle et mettez-les dans une place sèche.

Contre les mains rouges et rudes

Les mains rouges et rudes peuvent devenir blanches, si on se sert de quelques grains de chlorure de chaux dans un peu d'eau tiède. Il faut avoir le soin d'ôter ses bagues et bracelets, car la chlorure fait ternir l'or. On peut préparer soi-même le savon suivant:

Savon blanc de castille en poudre..... 1 livre
Chlorure de chaux, sèche.... 1½ à 2 onces

Mettez le tout dans un mortier et secouez jusqu'à ce que vous ayez obtenu une pâte un peu molle, ajoutez une quantité suffisante d'alcool rectifié, divisez en petits pains et enveloppez dans de la soie huilée. Ce savon peut être parfumé on y ajoutant une couple de drachmes d'huile de verbena. En broyant la chlorure de chaux, il faut faire attention, qu'il n'en tombe pas dans les yeux, car outre que ça cause de grandes douleurs, la personne court le risque de perdre la vue.

NE MANQUE JAMAIS SON EFFET

Si vous voulez être certain de guérir votre rhume, prenez du *BACME RHUMAL*. Le remède est infailible: 25 cts. le flacon. Partout.

TOUT LE MONDE EN PREND

Tout le monde en prend aujourd'hui du *BACME RHUMAL* pour le traitement du rhume, de la grippe, de la toux et de la bronchite. C'est le remède le plus sûr et le plus efficace qui existe.

UNE CAUSE IMPORTANTE

Un colporteur envoye en prison pour
avoir voulu faire passer des pi-
lules imitatives comme
étant les véritables pi-
lules Roses du
Dr Williams.

UNE DECISION IMPORTANTE

Montréal, 24 janvier 1898.— Une cause des plus intéressantes pour le public a été plaidé devant Son Honneur le juge Lafontaine, aujourd'hui. Voici les faits. Depuis quelque temps un nommé H. E. Migner colportait des pilules qu'il représentait comme étant les mêmes que les Pilules Roses du Dr Williams. La Dr Williams Medecine Co a mis l'affaire entre les mains du détective Haynes, du "Canadian Secret Service," et ce dernier obtint bientôt, avec preuve suffisante pour lui permettre d'arrêter Migner sous l'accusation d'obtenir de l'argent sous de faux prétextes. Dans l'intervalle Migner quitta Montréal et se rendit à Saint-Jean, N. B. En arrivant dans cette ville il fut immédiatement arrêté et un officier fut envoyé pour le ramener ici. Il fut traduit devant le juge Lafontaine aujourd'hui pour répondre à deux accusations et il plaida coupable aux deux. On alléguait que son offense était grave et qu'il était passible d'être emprisonné pour un long terme. L'avocat de la Dr Williams Medecine Co déclara que ses clients ne désiraient pas qu'il fut puni sévèrement; ils voulaient tout simplement établir que le fait de représenter des pilules imitatives comme étant les véritables Pilules Roses du Dr Williams était un crime qui mettait le délinquant passible d'un long emprisonnement. Sur une accusation le juge le condamna à dix piastres d'amende ou dix jours de prison et sur l'autre accusation il fut condamné à 2 jours de prison sans amende. Il est tout probable que

cette décision aura un excellent résultat, car elle semble établir comme principe que les contrefaiseurs et ceux qui vendent des imitations qu'ils représentent comme étant les véritables Pilules Roses du Dr Williams sont passibles d'une amende ou de l'emprisonnement, en vertu du Code criminel qui est en vigueur dans toute la Puissance du Canada, et elle mettra sans doute fin jusqu'à un certain point à ce commerce frauduleux, car il est évident que si Dr Williams Medecine Co s'est imposé des dépenses pour faire ramener cet homme d'une distance aussi éloignée que Saint-Jean, N. B., elle est décidée à n'épargner aucune dépense pour protéger le public et en même temps se protéger elle-même dans de tels cas.

Madame D. Darveau, de Montréal, nous raconte ainsi son histoire: "J'ai souffert longtemps d'anémie, de chlorose et de perte d'appétit. J'étais devenue sans vie, d'une pâleur qui frappait tous ceux qui me voyaient. Je ne prenais que bien peu de nourriture et toujours à contre cœur. Ma digestion se faisait péniblement. A certains jours ma faiblesse était extrême, ayant peine à me tenir debout. Je n'avais plus de sang, mes nerfs étaient malades. J'avais consulté, comme vous le pensez bien, plusieurs médecins et tous s'étaient accordés sur un point, que mon sang avait besoin d'être enrichi et mes nerfs fortifiés. On m'avait fait prendre plusieurs toniques, suivre certains régimes. On m'avait recommandé de ne rien négliger qui put améliorer ma condition, ajoutant que mon état de faiblesse était grave, qu'il fallait éviter à tous prix les complications. Je fis tout ce qui m'avait été recommandé. Aucun mieux sensible cependant ne se produisit. Je souffrais toujours, étant dans un état complet de faiblesse extraordinaire. Une amie me conseilla un jour d'essayer le "Broma." Cette préparation tant vantée, me dit-elle, est très certainement le plus puissant tonique qu'il y ait comme reconstituant du sang et des nerfs.

Je laissai faire encore quelques jours et finalement j'en fis venir une bouteille et en pris de suite. Je fus agréablement surprise en constatant que ce remède opérait mieux que les autres, j'éprouvais déjà un changement notable. Ma confiance se ranima et je continuai à prendre du Broma avec la certitude que je serai guérie. Mon appétit devint meilleur, mes nerfs se fortifiaient, un sang nouveau, plein de force et de vigueur, coulait dans mes veines; j'étais guérie! Je repris mes travaux ordinaires sans éprouver aucune fatigue. Depuis cette époque j'ai toujours été bien portante, jouissant d'une excellente santé. Je veux toujours recommander le BROMA à toutes mes amies souffrant de maladies du sang ou des nerfs.

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE **\$6,000,000**
FONDS de RESERVE..... **\$3,000,000**

G. HAGUE, Gérant-général.
 THOMAS FYSHE, Gérant général adjoint.
 E. F. HEBDEN, Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES
 DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.
 Change Anglais et Américain acheté et vendu.
 Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants
 cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

LIQUIDATION DE

Stock de Harnais et de

VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

☞ M. Lavolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres ☞

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

L'EGALITE

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné,
demeurant à rue
comté..... province.....
déclare souscrire à un abonnement de.....



L'EGALITE

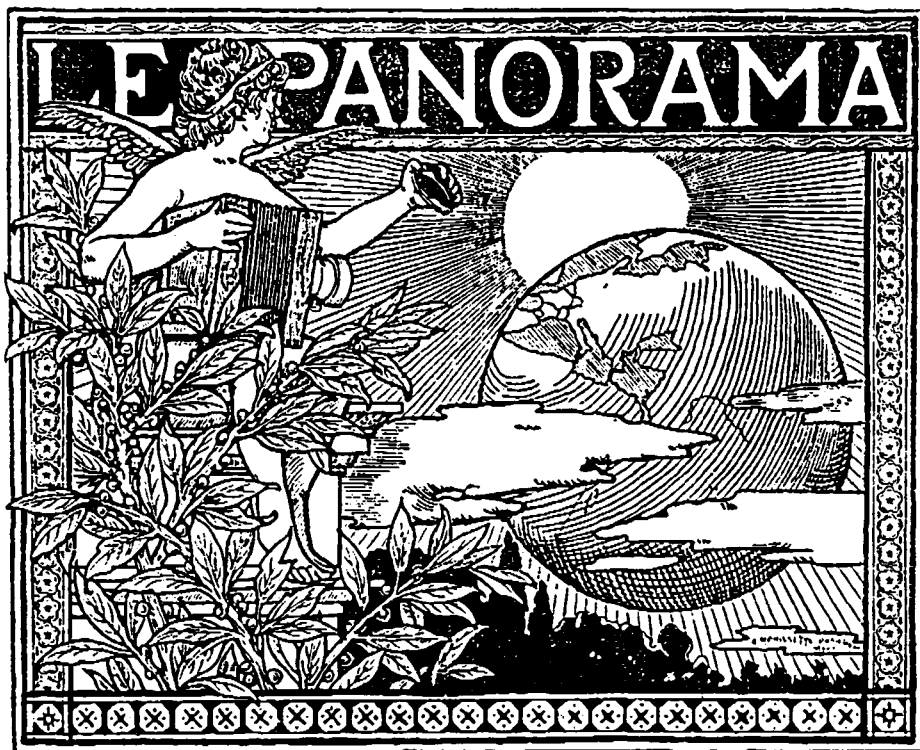
Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste
pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré:

Date.....

Signature :

COUPON-PRIME

✠ L'Egalite ✠



PRIMES

PREMIÈRE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la même monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de L'EGALITE, à St-Jerome,